

Réunion de bassin Sud-Est
CPE/DOCUMENTALISTES
Lundi 08 juin 2015
IUT DE SAINT-PIERRE

Intervention de Madame Ilef-Penhouet IPR-EVS sur le temps et les rythmes de l'élève :

- Utilisation du temps libre de l'élève dans l'établissement en tenant compte des indicateurs de contexte.
- Mise en avant des différents « temps » et « espaces » que les documentalistes et les Cpe peuvent partager pour favoriser l'apprentissage du métier d'élève.

Intervention de Madame Bertil sur les axes prioritaires pour l'année prochaine :

- Lutte contre les inégalités
- Les différents parcours de réussite (éducation artistique et culturelle, parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, santé et citoyenneté)
- L'éducation aux médias et à l'information

Présentation de la synthèse du questionnaire élaboré par M. Boyer :

- Échanges autour des différents points présentés.
- Exemples de collaboration DOC/CPE dans des établissements

Organisation et mise en place des ateliers de l'après-midi.

COMPTE-RENDU ATELIER 1 : EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION

1. Dispositifs déjà mis en place par l'enseignant documentaliste

L'éducation à l'information fait partie des activités régulières des enseignants documentalistes.

En collège, tous les élèves bénéficient d'un module d'initiation à la recherche documentaire. Le travail sur la presse fait partie du programme ; le partenariat pédagogique doc/prof, surtout en lycée professionnel, vise à développer l'esprit critique chez l'élève (études de la forme et du fond, contenu, mise en page, analyse des messages...). Un budget conséquent est consacré à l'achat de revues spécialisées notamment.

En lycée général l'ECJS et les TPE sont des domaines privilégiés pour effectuer un travail de citoyenneté face à l'information : la notion de liberté d'expression, de fiabilité de l'information, le repérage dans un système d'information sont quelques-uns des points qui sont pris en compte dans la pratique du journalisme à l'Ecole.

Est introduite également la notion « éducation aux médias/éducation par les médias ». La semaine de la presse y occupe une place prépondérante.

Au Collège H. Matisse a été créé un « journal scolaire de réseau ». Le comité de rédaction (composé d'élèves de 5^{ème} qui participent à l'atelier site Internet du collège) se trouve dans ce collège mais sont associés aussi des élèves de 3 écoles maternelles et de 3 écoles primaires. L'activité tourne autour de la sélection des informations, de la hiérarchisation, des recherches documentaires, des interviews, de la validation de certaines infos etc. Les lecteurs sont ainsi également publicateurs.

2. Expériences de CPE dans le domaine de l'EMI

La collaboration Doc/CPE au collège H. Matisse relève de la nécessité de travailler sur la problématique de l'éducation à l'image. L'utilisation massive des Smartphones, des tablettes numériques et le recours aux réseaux sociaux posent question. L'usage de nouvelles technologies par les jeunes sans y avoir été préparés se traduit souvent par des conflits (problème de la rumeur, bagarres, selfies indécentes, image dégradée de la femme, cyber-harcèlement...); le règlement intérieur et son application même sont mis à mal, les adultes sont parfois désemparés devant l'accélération de ces nouvelles technologies qu'il ne faut pourtant pas ignorer.

Plutôt que l'interdiction ou l'éducation par la contrainte c'est la sensibilisation qui est prônée : dans le cadre de certaines activités (cf. expérience « bann cochons » pour sensibiliser à la protection de l'environnement) les élèves ont le droit de prendre des photos. Afin de résoudre les contradictions, il s'agira de créer un lien entre le pédagogique et l'éducatif ; certaines actions pluriannuelles pourraient être mises en œuvre avec le concours des enseignants, de la vie scolaire, des parents...

Le site Eduscol propose un certain nombre d'outils dans le cadre de l'éducation à l'image et de la lutte contre le harcèlement. Au Collège de Trois Mares au travers d'un support vidéo (*Cet autre que moi*), tout un travail a été mené pour sensibiliser sur la problématique de la rumeur et des conduites à risque qu'elle génère. Les professeurs d'histoire-géo et d'éducation civique disposent d'outils pédagogiques adaptés outre certains textes juridiques largement exploitables. L'idée est d'associer les parents à la réflexion, d'inclure cette thématique dans la formation des délégués et de communiquer par exemple à travers une campagne d'affichage. « Parler pour mieux vivre ensemble » est un exemple de projet collaboratif avec en plus l'apport de partenaires extérieurs. Certains élèves fragilisés intègrent une cellule d'écoute. Les sujets abordés font l'objet d'un choix des élèves eux-mêmes. Pour le niveau 5^{ème}, c'est le

thème des réseaux sociaux qui a été priorisé. Cette action se déroule pendant les heures de vie de classe inscrites à l'EDT. Afin que la parole puisse se libérer, est privilégiée la participation de personnels autres que le corps enseignant.

3. Problématiques rencontrées dans le cadre d'une mise en place de l'EMI

Le partenariat mis en place requiert une disponibilité que n'a pas toujours le CPE, souvent sollicité dans la gestion des urgences et de l'imprévu. D'où l'idée d'une mutualisation des compétences qui pourrait s'étendre aussi par exemple aux AED ou d'autres membres de la Vie scolaire.

Les établissements type REP par exemple bénéficient de moyens qui font défaut dans d'autres établissements, ce qui freine l'émulation.

L'installation d'équipement informatique en permanence requiert du personnel qualifié pas toujours disponible.

Il est à redouter que ce matériel informatique soit rapidement l'objet de dégradation ou de vandalisme ou simplement dévoyé de sa fonction de pourvoyeur de ressources documentaires.

Mais certaines plages horaires peuvent aussi être considérées comme des moments de « lâcher prise » où les élèves apprennent l'autonomie, même si ce n'est pas sans risque.

Apprendre à faire confiance à l'élève !

Le plan POP initié par la Région n'a pas permis de tirer un meilleur parti de la présence des animateurs POP en matière de pédagogie quant à une utilisation raisonnée de l'ordinateur, de l'Internet et du droit à l'image.

4. Possibilités de collaboration CPE/Documentalistes dans le domaine de l'EMI

La formation des personnels de vie scolaire à E-SIDOC est une des pistes à explorer.

L'installation d'ordinateurs gérés par les AED en salle de permanence pourrait permettre d'encadrer les élèves autrement pendant les heures d'étude.

Dans le cadre des nouvelles procédures disciplinaires la mesure de réparation peut s'appuyer d'abord sur une recherche et une rédaction en rapport avec le manquement pour lequel une sanction a été prise contre l'élève.

Au Lycée Professionnel Paul Langevin, la formation des délégués est un temps fort de la collaboration CPE/DOC. Le projet s'est d'abord fédéré autour d'une volonté commune d'inciter les élèves à une meilleure fréquentation du CDI par le vecteur du délégué élève. Ce partenariat initial s'est ensuite élargi à des personnels comme l'assistante sociale et l'enseignante référente d'ULIS qui au travers de ressources vidéo ont aussi sensibilisé les élèves sur les thèmes de la désinformation, de la différence et de l'intolérance.

Clifford PONEN
CPE, LP Langevin

**FICHE RENCONTRE 3– BASSIN Sud-Est
CPE/DOCUMENTALISTES**

ATELIER 2 : ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉLÈVE DANS SON PROJET PERSONNEL

Date et lieu	LUNDI 08 JUIN 2015 IUT DE SAINT-PIERRE
Contenus	Accompagnement de l'élève dans son parcours personnel : Mise en place d'une « Veille Orientation »
Conditions de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de travail trimestrielle sur le projet personnel de l'élève avec le Copsy, le(s) CPE et le professeur documentaliste - Accueil des parents volontaires pour un travail autour de l'orientation, l'EDT, l'usage d'internet - Accès possible à Pronote pour les professeurs documentalistes - Faire en sorte que les parcours soient concrets : intervention de professionnels dans le cadre de forums
Modalités d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de la documentation nécessaire à disposition des élèves et des familles - Travail sur les fiches métiers avec les professeurs principaux et leur classe en début d'année, séances d'information au CDI avec exposition des travaux pour les familles - Entretien individualisé avec le Copsy - Rencontre professeur principal/professeur documentaliste/parents d'élèves - A la rentrée : 3 jours d'accueil pour les niveaux entrants - Stages en fonction des vœux de l'élève - Entretien à la fin du 1^{er} trimestre pour les élèves en difficulté
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance de l'élève - Diminution du nombre de décrocheurs - Orientation choisie et non subie - Désenclavement des services
Obstacles/difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de la sphère de chacun avec des représentations fausses - Manque de temps pour la concertation et la mise en place de réunions de travail - Non participation des professeurs documentalistes à certaines réunions de direction

Divers	<ul style="list-style-type: none">- CPE : travail sur la confiance et l'estime de soi car connaissance globale de l'élève- Professeur documentaliste : travail avec les élèves sur les champs du possible
---------------	--

**FICHE RENCONTRE 3– BASSIN Sud-Est
CPE/DOCUMENTALISTES**

ATELIER 4 : L'ENGAGEMENT CITOYEN DE L'ELEVE

Date et lieu	LUNDI 08 JUIN 2015 IUT DE SAINT-PIERRE
Contenus	Dispositifs de gestion du temps libre actuellement mis en place : <ul style="list-style-type: none"> - Projets et ateliers thématiques avec intervenants - Faire vivre le FSE ou MDL (en fonction des moyens REP / REP + ou pas) - Expositions / concours
Conditions de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - EDT en amont (connaissance pour anticipation des heures) - Lieu contigu à la permanence au CDI où les élèves peuvent jouer ou pas. - Organiser les permanences en groupes de travail
Modalités d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Programmer une concertation régulière entre les CPE et les docs. - Associer les docs. Aux réunions de direction notamment sur les temps forts (rentrée, préparation de rentrée) - Délocaliser les ressources documentaires dans des lieux d'accueil du temps libre - faire faire des recherches documentaires lors des retenues
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la communication entre les professeurs-documentalistes et les CPE - Développer les projets communs entre la vie scolaire et le CDI
Obstacles/difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation matérielle - quotidienneté des heures de permanence - stratégie d'évitement des élèves par rapport aux autres (élèves ou adultes) - très peu d'espaces d'accueil -
Divers	

Date et lieu	LUNDI 08 JUIN 2015 IUT DE SAINT-PIERRE
Contenus	Atelier 4 : convergences CPE/documentalistes dans le domaine de l'engagement citoyen. Implication des élèves dans les instances de l'établissement.
Conditions de réalisation	-Consacrer un temps à la réalisation d'actions dans ce domaine et à la concertation CPE/documentalistes. -Partenariat étroit avec la vie scolaire et en particulier les AED -Collaboration du service de gestion pour les besoins matériels -Vocation de la pause méridienne tournée vers l'ouverture culturelle et la citoyenneté
Modalités d'action	-Festival de films sur les thèmes de l'égalité des chances -Exposition sur le thème de la sécurité routière -Semaines des CESC -Collaboration avec le service santé et des partenaires extérieurs -Création d'ateliers lecture, ciné, l'estime de soi -Semaine des arts et du développement durable
Objectifs	-Lutte contre les stéréotypes et les inégalités -Amélioration du climat scolaire -Investissement de l'élève dans la vie de l'établissement
Obstacles/difficultés	-Moyens matériels pour financer des ateliers ou des sorties -Convaincre les familles et les enseignants du bien-fondé de ces actions qui ne concernent pas directement les programmes scolaires -Manque de temps de concertation pour une mise en place efficace et absence du documentaliste à la réunion de direction.
Divers	Ci-joint la fiche-action sur un projet consacré au thème de l'éducation à la citoyenneté.

Académie de la Réunion-CR Bassin Est-Regroupement 3-M Dahmani, C Robert-Juin 2015